

AF0RTS

Commission Métier Certification EJE



Enquête sur l'insertion
professionnelle des
éducateurs de jeunes enfants
diplômés entre 2003 et 2006

Préambule

Les données présentées dans cette étude ont été collectées auprès de néo-professionnels diplômés en 2003, 2004, 2005 et 2006.

Les diplômés 2003, 2004, 2005 et 2006 ont été interrogés entre trois et six mois après leur adoubement. Les réalités de l'insertion ne sont donc pas tout à fait les mêmes d'une année sur l'autre. Les questions posées ont par ailleurs été modifiées d'une enquête à l'autre, pour se concentrer sur l'insertion proprement dite.

Pour l'année 2006, le taux des réponses est plus important que l'année précédente. Seuls deux centres de formation n'ont pas relayé l'enquête auprès de leurs étudiants.

Données et commentaires

DELAI ENTRE LE DIPLÔME D'ETAT ET LE PREMIER EMPLOI

		DIPLOMÉS										
		2003		2004			2005			2006		
		N	%	N	%		N	%		N	%	
0 - 1 mois	0 - 6 mois	366	92,4%	283	56,6%	93,2%	240	52,98%	91,83%	305	52,68%	83,07%
1 - 3 mois				137	27,4%		132	29,14%		127	21,93%	
3 - 6 mois				46	9,2%		44	9,71%		49	8,46%	
6 - 12 mois									1	0,17%		
Maintien dans l'emploi initial		30	7,6%	34	6,8%		30	6,62%		40	6,91%	
Sans réponse		0	0,0%	0	0,0%		7	1,55%		57	9,84%	
TOTAL		396	100%	500	100%		453	100%		579	100%	

Le secteur d'activité sur lequel évoluent les éducateurs de jeunes enfants est toujours en attente des nouveaux diplômés : En 2006 encore, plus de 70 % d'entre eux sont en poste dans le trimestre suivant l'obtention du diplôme d'Etat.

En revanche, le diplôme ne déclenche pas automatiquement un changement de statut professionnel, près de 7% des diplômés étant maintenus dans l'emploi qu'ils occupaient à l'entrée en formation. C'est le cas, par exemple, d'auxiliaires de puériculture formées en situation d'emploi.

SITUATION PROFESSIONNELLE

	DIPLÔMÉS							
	2003		2004		2005		2006	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Emploi à durée déterminée	223	56,7%	335	60,4%	281	56,43%	339	58,45%
Emploi à durée indéterminée	144	36,6%	171	30,8%	172	34,54%	194	33,45%
Reprise des études en emploi	4	1,0%	11	2,0%	7	1,41%	5	0,86%
Reprise des études sans emploi	1	0,3%	2	0,4%	4	0,80%	2	0,34%
Recherche d'emploi	13	3,3%	28	5,0%	31	6,22%	28	4,83%
Sans emploi	8	2,0%	8	1,4%	10	2,01%	12	2,07%
TOTAL	393	100%	555	100%	505	100%	580	100%

Sur ces quatre années de référence une certaine stabilité s'observe sur la proportion de CDD et de CDI. Une légère bascule se poursuit en 2006 entre les CDD et les CDI au profit des CDI. Cette bascule est-elle l'indice d'un désir des employeurs, au-delà de l'existence d'une certaine précarité, de « fidéliser » les diplômés quand ils en trouvent pour leur structure ou le résultat de la création de nouveaux lieux d'exercice professionnel?

Toutefois, de façon stable depuis 2002, plus de 90% de jeunes diplômés sont embauchés. Le taux de personnes en recherche d'emploi avoisine 5% en 2006, certains étudiants mettant à profit la période précédent l'été pour trouver un CDI.

DUREE DU CDD

		DIPLÔMÉS										
		2003		2004		2005		2006				
		N	%	N	%	N	%	N	%			
2 mois maximum	0 - 6 mois	92	38,5%	31	9,5%	48,3%	21	7,5%	50%	28	8,2%	47%
2 - 6 mois				126	38,8%		119	42,5%		132	38,8%	
6 - 12 mois		79	33,1%	113	34,8%	108	38,57%	124	36,5%			
1 - 2 ans		35	14,6%	20	6,2%	19	6,79%	27	7,9%			
Autre		33	13,8%	35	10,8%	13	4,65%	21	6,2%			
Sans réponse		0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	8	2,4%			
TOTAL		239	100%	325	100%	280	100%	340	100%			

Après une baisse en 2003 (72 %), la proportion des contrats à durée déterminée conclus pour des périodes de deux à douze mois retrouve en 2004, et jusqu'en 2006, son niveau de 2002 (plus de 80 %). Ces données confirmeraient que les néo-diplômés se présentent sur le marché du travail à une période où les recrutements sur des postes pérennes ne sont plus tout à fait d'actualité.

La réforme du diplôme d'Etat permettra de vérifier cette hypothèse, les épreuves étant organisées au seuil de l'été. Rendez-vous, donc, en 2010 !

Le nombre de réponses recensées à la rubrique « Autre » est en baisse notable depuis 2005.

Il regroupe à la fois des non réponses et quelques cas de figures non répertoriés dans le tableau ci-dessus (CDD au-delà de 24 mois par exemple).

TEMPS DE TRAVAIL

	DIPLÔMÉS							
	2003		2004		2005		2006	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Temps plein	310	78,3%	389	77,0%	358	78,85%	417	76,9%
Temps partiel choisi	14	3,5%	33	6,5%	20	4,41%	28	5,2%
Temps partiel contraint	61	15,4%	65	12,9%	49	10,79%	70	12,9%
Plusieurs temps partiels choisis	5	1,3%	5	1,0%	5	1,10%	2	0,4%
Plusieurs temps partiels contraints	6	1,5%	13	2,6%	18	3,96%	13	2,4%
Sans réponse	0	0,0%	0	0,0%	4	0,88%	12	2,2%
TOTAL	396	100%	505	100%	454	100%	542	100%

Entre 2003 et 2006, les données sont stables : près de 4/5 des éducateurs de jeunes enfants récemment diplômés travaillent à temps plein.

Plus rares sont ceux qui ont fait le choix d'un temps partiel. Ils sont plus nombreux en 2006 à être contraints au temps partiel, contrainte renforcée pour quelques-uns dont le temps de travail est fractionné entre plusieurs postes.

La prévalence du temps plein confirme qu'à cette première étape du parcours professionnel d'éducateur de jeunes enfants les questions relatives à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ne se sont pas encore posées ou n'ont pas encore reçu de réponses.

Une autre hypothèse pourrait être avancée : la nécessité d'avoir un salaire après deux ans et demi sans revenus !

STATUT / FONCTION

	DIPLOMÉS							
	2003		2004		2005		2006	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Directeur/trice	12	3,0%	8	1,6%	11	2,4%	13	2,4%
Directeur/trice-adjoint(e) ou Chef de service	23	5,8%	29	5,7%	14	3,1%	19	3,5%
E.J.E.	323	81,6%	399	79,0%	381	84,1%	421	78,3%
Auxiliaire de puériculture	15	3,8%	35	6,9%	22	4,85%	40	7,4%
Autre	23	5,8%	34	6,7%	25	5,5%	36	6,7%
Sans réponse	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	9	1,7%
TOTAL	396	100%	505	100%	453	100%	538	100%

La grande majorité des EJE, diplôme en poche, exercent sur des postes d'EJE. Le marché de l'emploi offre donc suffisamment d'opportunités pour permettre une insertion rapide sur des postes correspondants au niveau de qualification acquis. La preuve est faite, une nouvelle fois, que la profession ne connaît pas le chômage.

Le nombre de néo-professionnels en poste de directeur, de directeur adjoint ou de chef de service baisse régulièrement depuis 2003. Cette tendance se confirme en 2006 avec une stabilisation des postes de direction

Depuis le 1^{er} août 2000, les prétendants aux fonctions d'encadrement doivent justifier de deux, trois ou cinq années d'expérience professionnelle auprès de jeunes enfants : le décret fait légalement barrage aux ambitions précoces, aidé en cela par les employeurs qui préfèrent confier ces postes à des professionnels plus aguerris.

Le nombre d'EJE en poste d'auxiliaire de puériculture confirme que l'acquisition du diplôme ne produit pas automatiquement un changement de statut et de fonction. Ce chiffre est à rapprocher des 7% de personnes maintenues dans leur emploi initial (voir tableau 1).

EMPLOYEUR PRINCIPAL

	DIPLOMÉS							
	2003		2004		2005		2006	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Administration d'Etat	24	6,6%	33	6,5%	19	4,20%	21	3,9%
Commune	132	36,2%	184	36,5%	142	31,42%	191	35,4%
Conseil général	17	4,7%	30	6,0%	25	5,53%	35	6,5%
Conseil régional	0	0,0%	2	0,4%	1	0,22%	3	0,6%
Etablissement public (hôpital...)	27	7,4%	29	5,8%	26	5,75%	36	6,7%
Entreprise publique	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Organisme de protection sociale (CAF ; mutuelle...)	6	1,6%	13	2,6%	7	1,55%	8	1,5%
Organisme privé à but non lucratif (association ; fondation...)	148	40,5%	198	39,3%	198	43,81%	195	36,2%
Entreprise d'intérim	3	0,8%	1	0,2%	2	0,44%	2	0,4%
Entreprise privée	8	2,2%	12	2,4%	26	5,75%	28	5,2%
Personne (particulier...)	0	0,0%	2	0,4%	0	0%	6	1,1%
Autres	0	0,0%	0	0,0%	6	1,33%	0	0,0%
Sans réponse	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	14	2,6%
TOTAL	365	100%	504	100%	452	100%	539	100%

Les organismes privés à but non lucratif et les communes embauchent 2/3 des jeunes diplômés.

On peut noter, depuis 2005, une légère augmentation dans le secteur privé qui peut être mis en lien avec développement réel de ce secteur (crèches d'entreprises...), ce qui tendrait à montrer qu'il y a de la place pour une certaine diversité de propositions d'accueil.

Ces données nationales se déclinent différemment dans certaines régions.

TYPE D'ETABLISSEMENT

	DIPLOMÉS							
	2003		2004		2005		2006	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Crèche collective	116	26,5%	170	29,6%	118	23,51%	179	30,9%
Mini-crèche	18	4,12%	24	4,17%	19	3,78%	20	3,45%
Crèche parentale	19	4,3%	27	4,7%	32	6,37%	23	4%
Crèche familiale	11	2,52%	22	3,83%	7	1,39%	18	3,1%
Relais assistantes maternelles	13	3,0%	21	3,7%	16	3,19%	10	1,7%
Centre multi-accueil	79	18,1%	103	17,9%	101	20,12%	121	20,9%
Halte-garderie	68	15,6%	97	16,9%	81	16,14%	75	12,9%
Lieu d'accueil parents-enfants	8	1,8%	7	1,2%	8	1,59%	3	0,5%
Jardin d'enfants	15	3,4%	9	1,6%	13	2,59%	7	1,2%
Structure passerelle	1	0,2%	2	0,3%	2	0,40%	4	0,7%
Atelier / Ludothèque	2	0,5%	6	1,0%	2	0,40%	3	0,5%
Périscolaire	6	1,4%	11	1,9%	18	3,59%	12	2,1%
MECS / Foyer enfance	26	5,9%	31	5,4%	33	6,57%	35	6,0%
Centre/Hôtel maternel	6	1,4%	6	1,0%	5	1%	2	0,3%
C.H.R.S.	0	0,0%	3	0,5%	1	0,20%	3	0,5%
Pouponnière	6	1,4%	7	1,2%	12	2,39%	9	1,6%
Enfance Inadaptée	12	2,7%	7	1,2%	5	1%	11	1,9%
Centre de rééducation	5	1,1%	3	0,5%	3	0,60%	1	0,2%
AEMO / Prévention	4	0,9%	1	0,2%	2	0,40%	1	0,2%
Service hospitalier	13	3,0%	8	1,4%	7	1,39%	12	2,1%
PMI	0	0,0%	1	0,2%	3	0,60%	2	0,3%
Centre médico-social	0	0,0%	5	0,9%	2	0,40%	0	0,0%
Education nationale	8	1,8%	4	0,7%	1	0,20%	3	0,5%
Secteur commercial ou industriel	1	0,2%	0	0,0%	1	0,20%	1	0,2%
Sans réponse	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	25	4,3%
Autre	0	0,0%	0	0,0%	10	1,99%	0	0,0%
TOTAL	437	100%	575	100%	502	100%	580	100%

La vitalité de l'offre d'emplois sur le secteur ayant une mission d'accueil quotidien des enfants et des familles se confirme en 2006 avec plus de 80 % des emplois dans les structures d'accueil. Cela fait près de quatre diplômés sur cinq qui ont rejoint une structure de la petite enfance dédiée à l'accueil en relais des parents : crèche ; centre multi-accueil ; halte-garderie ; jardins d'enfants. Les crèches collectives s'affirment comme un débouché important pour les jeunes diplômés.

Les mouvements concomitants observés en 2003 - diminution de la proportion des haltes-garderies, progression de celle des structures multi-accueil - attribués à « l'effet PSU », marquent l'arrêt en 2004, elles progressent légèrement en 2005 et 2006.

En 2006, on constate une baisse de l'emploi des jeunes dans les jardins d'enfants par rapport aux années précédentes.

L'accès à un poste en MECS, en foyer de l'enfance ou dans un établissement ou un service du secteur de l'enfance inadaptée est réservé à une faible proportion de néo-diplômés, surtout depuis trois ans. Remontée en 2006 pour l'emploi dans l'enfance inadaptée et dans les services hospitaliers.

Ces données nationales ne reflètent cependant pas les diversités des réalités régionales voire départementales.

SITUATION DE TRAVAIL

	DIPLÔMÉS							
	2003		2004		2005		2006	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Journée	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Milieu ouvert	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Externat	348	88,5%	442	89,5%	387	88,15%	449	83,3%
Internat	40	10,2%	49	9,9%	49	11,15%	49	9,1%
Domicile	5	1,3%	3	0,6%	3	0,7%	7	1,3%
Externat et internat	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,6%
Externat et à domicile	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,4%
Internat et à domicile	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Sans réponse	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	29	5,4%
TOTAL	393	100%	494	100%	439	100%	539	100%

Confirmation franche : les éducateurs de jeunes enfants fréquentent peu les internats en début de carrière (voir tableau 7). Il s'agit peut être aussi de la distribution de l'offre d'emploi qui se fait prioritairement dans le secteur de l'accueil quotidien.

LOCALISATION DE L'EMPLOI

	DIPLOMÉS							
	2003		2004		2005		2006	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Zone urbaine	302	76,5%	394	78,6%	327	72,19%	403	74,9%
Zone rurale	89	22,5%	107	21,4%	113	24,94%	119	22,1%
Zone urbaine et rurale	0	0,0%	0	0,0%	8	1,8%	4	0,7%
Sans réponse	0	0,0%	0	0,0%	5	1,1%	12	2,2%
Réponses diverses	4	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
TOTAL	395	100%	501	100%	453	100%	538	100%

La ville retient toujours les éducateurs de jeunes enfants fraîchement diplômés. Les progrès enregistrés dans l'implantation des établissements et services de la petite enfance sur l'ensemble du territoire apparaissent encore insuffisants pour conclure à un véritable rééquilibrage et ne produisent pas, quoi qu'il en soit, d'effets significatifs sur l'emploi des jeunes diplômés.

MOBILITE REGIONALE

Trois questions de l'enquête localisent géographiquement le professionnel à trois étapes de son parcours :

- avant la formation (R1 ou Rf) ;
- pendant la formation (Rf) ;
- après la formation, là où se situe son emploi (R1 ou Rf ou R2).

R1 : Région d'origine autre que Région du Centre de Formation

Rf : Région du Centre de Formation

R2 : Région autre que Région d'origine et autre que Région du Centre de Formation

Cinq types de trajets ou cinq manières de composer avec l'espace régional, peuvent ainsi être repérés, comme l'indique le tableau ci-dessous :

	DIPLOMÉS							
	2003		2004		2005		2006	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Rf - Rf -Rf	251	64,0%	313	63,0%	282	62,25%	353	66,10%
R1 – Rf - Rf	36	9,2%	40	8,0%	40	8,83%	44	8,24%
R1 – Rf - R1	63	16,1%	81	16,3%	68	15,01%	79	14,79%
Rf – Rf - R2	27	6,9%	41	8,2%	37	8,17%	30	5,62%
R1 – Rf - R2	15	3,8%	22	4,4%	26	5,74%	28	5,24%
TOTAL	392	100%	497	100%	453	100%	534	100%

2/3 des néo-professionnels 2006 exercent dans leur région d'origine qu'ils n'ont pas quittée pour leur formation.

Depuis 2003, 8 à 9% des néo diplômés travaillent dans la région du centre de formation alors qu'ils sont originaires d'une autre région.

Ceux qui ont retrouvé leur région d'origine au terme de la formation suivie dans une autre région sont moins nombreux : 14.8% en 2006 contre 16% en 2003.

Près de 6% des éducateurs diplômés en 2006, formés dans leur région d'origine, s'en éloignent à l'occasion de leur(s) premier(s) emploi(s).

Ces deux derniers mouvements tendent à s'équilibrer, ou s'annuler.

Enfin, le nombre des diplômés que leur parcours amène successivement sur trois régions différentes se stabilise autour de 5%.

Ces données métropolitaines recouvrent des disparités régionales.

Conclusion

Les données recueillies par l'enquête sur l'insertion des éducateurs de jeunes enfants diplômés en 2006 donnent une image relativement stable de la profession dans la période qui suit immédiatement la formation : Plus de 90% d'entre eux trouvent un emploi avant 6 mois et les EJE travaillent là où, traditionnellement, on les attend.

Il s'agit essentiellement du secteur de l'accueil quotidien, d'un travail en externat et plutôt en zone urbaine.

Les employeurs prioritaires pour les éducateurs de jeunes enfants restent les communes et les associations à but non lucratif. Toutefois, en 2006, une augmentation des employeurs du secteur privé à but lucratif se confirme.

Près de 70% des néo diplômés trouvent un premier emploi dans la région où ils ont effectué leur formation.

L'enquête confirme une fois de plus le dynamisme du marché de l'emploi, le nombre d'éducateurs de jeunes enfants en recherche d'emploi restant très réduit. Entre l'offre de formation et l'offre d'emploi, le rapport apparaît, en règle générale, assez équilibré, compte non tenu des variations régionales.

Pour la C.M.C. EJE – Groupe « Enquête »

C. PEYRETON-WENDLING - C. FRUCHART

Janvier 2008